



Extract of Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Les-emballements-de-Daniel-Schneidermann>

Les « emballements » de Daniel Schneidermann

- L'information - Société - Les médias et les mobilisations sociales - 2006 : Mobilisations contre le CPE et la précarité -



Publication date: mardi 4 avril 2006

Description:

Quand la critique médiatique des médias « s'emballe » et « dérape » sur le CPE.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Daniel Schneidermann est l'homme d'un concept : l'emballement médiatique. Nous avons ici même, à propos de la fausse agression du RER D, discuté la validité de ce « principe explicatif » [1]. Mais qui « s'emballe » ? Apparemment Daniel Schneidermann : d'abord dans la chronique « Médiatiques » parue le 17 mars 2006 dans *Libération* ; ensuite lors de l'émission « Arrêt sur images » diffusée le 26 mars 2006 sur France 5.

« Emballement » du chroniqueur

Bien que le terme d'emballement n'apparaisse pas dans la chronique publiée par *Libération*, le phénomène que prétend analyser Daniel Schneidermann correspond bien aux « *symptômes simples* » décrits dans l'introduction du *Cauchemar médiatique* (Denoël, 2003) : « *Quand, dans les mêmes heures, les mêmes jours, les mêmes semaines, vous entendez tomber en grêle des messages convergeant par mille bouches, de votre entourage familial, amical, professionnel, ou des médias (autrement dit, de plusieurs sources sans aucune connexion apparente) et quand ces messages se succèdent à une cadence assez rapide pour ne laisser aucune chance à la moindre tentative critique, alors vous êtes déjà au coeur de l'emballement.* »

Selon Daniel Schneidermann, c'est en effet « *un grand combat unanime* » contre « *l'infâme Villepin* » qui aurait été engagé de sorte que « *la France entière n'est plus qu'un vaste mouvement de résistance.* » Le présentateur d'*Arrêt sur images* entreprend alors de recenser tous les acteurs impliqués dans cette « *unanimité magnifique* ». À la suite de la jeunesse, « *à l'avant-garde* », il y aurait, d'après les sondages, le « *pays entier* », la gauche « *magnifiquement réunie* » (à savoir, pour Daniel Schneidermann : Bernard Thibault, François Chérèque et « *Hollande, Fabius, Royal, Strauss-Kahn* ») et même la droite et les patrons. Car les vertus de la rumeur permettent au chroniqueur de *Libération* de savoir qu'« *on murmure que c'est de la faute de la Fédération patronale de la métallurgie* » si « *Laurence Parisot n'a renoncé qu'au dernier moment* » à « *prendre le maquis* ». De surcroît, « *il paraît que Borloo brûle de (...) rejoindre [les anti-CPE] Que Sarkozy n'en pense pas moins.* » L'opinion, les politiques... Ne manquent plus que les médias pour que nous soyons en présence d'un emballement certifié conforme par le spécialiste. Or, « *si toutes ces images, toutes ces rumeurs nous parviennent, c'est que pour une fois les médias sont du bon côté : le nôtre* », à savoir nous tous, unis contre la mesure du gouvernement.

Si le chroniqueur préfère l'ironie à la rigueur, il dispose toutefois d'une explication des plus simples à ce ralliement médiatique. TF1 roule pour Nicolas Sarkozy : « *aucun rapport, bien entendu, avec le silence ostensible de Sarkozy. Ceux qui croiraient que TF1 dit tout haut ce que Sarkozy pense tout bas, n'auraient rien compris à l'indépendance des médias.* » C'est possible, c'est même vraisemblable. Mais cela n'explique pas la complaisance de Claire Chazal lors de son entretien du 12 mars avec le Premier ministre [2].

Le critique médiatique des médias a également lu en diagonale les éditoriaux, puisqu'il croit constater la disparition de la « *sempiternelle remontrance des éditorialistes sur l'impossibilité de réformer.* » Or, comme nous l'avons déjà noté (et nous y reviendrons), leurs larmes sur « *l'impossibilité de la réforme* » ont coulé abondamment. Pour ne citer que deux exemples [3], parmi des dizaines d'autres, Franz-Olivier Giesbert avait pourtant écrit dans *Le Point* du 9 mars 2006 qu'« *avec la journée de protestation contre le contrat première embauche, mardi dernier [7 mars 2006], on se serait vraiment cru dans un vieux film.* » Et Jacques Camus, dans *La République du Centre* du 11 mars, avait pontifié autour de la « *remontrance* » selon laquelle « *on sait hélas qu'en France la force d'inertie aux réformes est bien supérieure à la dynamique du changement.* »

Enfin, tout à sa théorie de l'emballement, Daniel Schneidermann déplore que, des lycéens aux éditorialistes, ce « *concert ambiant* » de mobilisation consensuelle empêche le débat. Car, rappelle-t-il, « *on pourrait en débattre, de ce CPE. On pourrait interroger des patrons, et des jeunes salariés. On pourrait donner un grand coup de projecteur sur la précarité qui, dans l'ombre, étend ses ravages sociaux et psychologiques. On pourrait envisager que le CPE puisse être, dans certains cas, une réponse adaptée, mais inefficace et humiliante dans d'autres cas. On pourrait se demander ce qu'en pensent les jeunes non diplômés, ceux qui n'ont pour horizon que les refus, et le chômage* [4]. »

La bonne foi de Daniel Schneidermann n'est sans doute pas en cause. Mais force est alors de constater une certaine confusion. Il est vrai, en effet, que le traitement médiatique de la question sociale est généralement très insuffisant en quantité comme en qualité [5]. Mais il n'est pas moins vrai que les médias (France Inter, dans *Le téléphone sonne* du 7 mars 2006, par exemple) ont organisé des débats au sujet du CPE et même plusieurs mettant en scène « *des patrons, et des jeunes salariés.* » L'omettre et sous-entendre qu'on n'a entendu que les jeunes diplômés (par opposition aux « *jeunes non diplômés* ») est, à tout le moins, curieux.

En donnant *Le Parisien* en contre-exemple isolé face l'unanimité médiatique parce que celui-ci « *est allé à la rencontre d'une poignée de jeunes de banlieue, dans une cafétéria des Mureaux (Yvelines)* », le chroniqueur ne se contente pas d'une approximation (Le quotidien où chronique Daniel Schneidermann, *Libération*, a en effet publié un reportage équivalent : Didier Arnaud, « *Les cités vilipendent le contrat Villepin* » (*Libération*, jeudi 16 mars 2006). Sans préjuger de la qualité de ces débats et de ces enquêtes, on doit admettre qu'ils existent, et que Daniel Schneidermann épouse donc un préjugé infondé qui, de surcroît, coïncide - c'est fâcheux pour l'image d'indépendance qu'il affectionne - avec la rhétorique du gouvernement sur la division de la jeunesse entre les nantis défavorables au CPE et « *les jeunes non diplômés* » qui se féliciteraient de son existence.

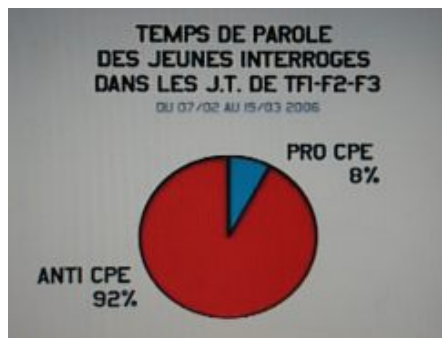
Daniel Schneidermann réduit donc la lutte des étudiants, des lycéens et des salariés à une sorte de carnaval consensuel. Il écrit ainsi en conclusion que « *l'heure est à la Résistance unanime, et à ses délices.* » Le sarcasme de la critique médiatique des médias s'achève de ce fait sur un « *dérapage incontrôlé* » qui, tout à la fois, ignore les soutiens médiatiques au CPE, rend futile l'affrontement qu'il suscite et ignore les véritables présupposés communs à la plupart des médias dominants. Ce sarcasme dissimule, dans un même mouvement, un défaut d'opposition franche au CPE et une critique infondée des médias.

L'« *emballage* » du chroniqueur de *Libération*, sera-t-il corrigé par l'analyste d'« *Arrêt sur images* » ? Malheureusement, non.

« *Emballement* » du décrypteur

Dans un article, sur lequel nous reviendrons, publié dans le numéro 467 de l'hebdomadaire *Marianne* paru le 1er avril 2006 (pp.32-33), le journaliste Philippe Cohen s'interroge (c'est le titre) : « *Les médias : antiprécaires ou anti-Villepin ?* ». Au passage, il s'extasie devant l'« *analyse méticuleuse des JT et des bulletins d'information réalisée par Daniel Schneidermann dans son émission « Arrêt sur images » [...]* ».

« *Méticuleuse* », vraiment ? Sans doute Philippe Cohen fait-il allusion au comptage du « *temps de parole des jeunes interrogés dans les JT de TF1-F2-F3 du 7 février au 19 mars* » présenté par Perrine Dutreil lors de l'émission du 26 mars 2006. Ce comptage, illustré par un « *camembert* », révèle que les étudiants hostiles au CPE auraient bénéficié de 92 % du temps de parole contre 8 % seulement pour ceux qui lui sont favorables. C'est sur lui que se concentre l'essentiel des commentaires.



Mais quel sens et quelle valeur accorder à ces chiffres ?

Ce n'est pas disqualifier le travail effectué par Aurélie Windels [\[6\]](#) que d'avouer notre ignorance sur les critères de ce comptage.

Un point, au moins, semble cependant assez clair : apparemment, le comptage d'Aurélie Windels porte, non sur la durée totale des reportages consacrés aux manifestations, mais sur les seules prises de parole (« *temps de parole des jeunes interrogés dans les JT* »). Or le seul comptage significatif devrait porter non sur les seuls « jeunes », hostiles ou favorables au CPE, mais sur l'ensemble des participants au débat : membres de l'exécutif, parlementaires, représentants des partis politiques, chefs d'entreprise, journalistes, « experts », chroniqueurs et éditorialistes inclus (d'autant que leurs propos sont souvent présentés par les médias comme ayant plus de valeur que ceux des acteurs du conflit). Et il n'est pas douteux que dans ce cas, le déséquilibre - si toutefois il était vérifié - serait moindre. Les enjeux d'un conflit social intéressent tous ses protagonistes et non ses seuls acteurs immédiats, au nombre desquels il faudrait compter d'ailleurs les salariés concernés par les appels aux arrêts de travail et aux manifestations. Autant dire la quasi-totalité des Français.

Autre argument relativisant l'apparent « déséquilibre » des chiffres : ainsi que l'a relevé l'une des invités, Nadjet Boubekeur, étudiante en master d'histoire et porte-parole de l'Union Nationale des Etudiants de France (UNEF), 80 % de la jeunesse (et 68 % des Français) s'opposent au CPE. L'idée d'une surreprésentation est donc plutôt discutable à la base et la proportion de 92 % n'apparaît pas si déséquilibrée par rapport au 80 % donné par les sondages. On ne peut d'ailleurs qu'être étonné de la soudaine défiance dont Daniel Schneidermann fait preuve quand il répond : « *Cela dit, les sondages ne sont pas infaillibles* ». On a assez dit ici les limites de leur valeur scientifique et de leur portée démocratique. Mais pas au point de leur dénier toute valeur d'indice.

De surcroît, l'opinion sondée (produite par les sondages eux-mêmes) ne saurait se substituer à l'opinion mobilisée. Or, si c'est celle-ci que l'on prend en considération, force est de constater que, limitée ou non aux seuls étudiants, entre les quelques milliers de manifestants mobilisés contre le « blocage » des établissements d'enseignement (qui se prétendent souvent indifférents au CPE) et les centaines de milliers d'opposants au CPE, cette opinion mobilisée est divisée dans des proportions très déséquilibrées qui ne sont pas sans effet sur l'expression des opinions elles-mêmes. C'est ce que relève à sa façon, au cours de l'émission, Stéphane Lagarde, journaliste à RFI, quand il explique qu'il a eu beaucoup de mal à trouver des partisans du CPE. Il affirme pourtant avoir cherché, être allé dans plusieurs facs (à Rennes, à Nantes, dans les facs parisiennes...) ; mais même ceux qu'il rencontrait et qui se disaient opposés au blocage étaient en même temps hostiles au CPE. Pour lui, si on a très majoritairement entendu des opposants au CPE, c'est « *parce qu'il n'y avait pas de pro-CPE, très honnêtement* ».

Certes, dans un débat, le poids du nombre respectif des partisans et adversaires mobilisés ne devrait pas écraser l'expression des arguments en présence. Mais, de ce seul point de vue, si le déséquilibre existe - nous n'avons, malheureusement, pas compté « méticuleusement » - il est évidemment moindre que ne le laissent supposer les

chiffres exhibés à « Arrêt sur images ».

Encore devrait-on également prendre en compte, non seulement des distorsions quantitatives, mais aussi des distorsions qualitatives :

- ▶ S'agissant des seules distorsions quantitatives, pourquoi commencer le comptage au 7 février et non à la date de la mise en « discussion » de la loi à l'Assemblée Nationale ? Comment ignorer que la voix des opposants a été minorée avant que la mobilisation ne prenne de l'ampleur ? C'est d'ailleurs ce que reconnaît - sans s'y attarder - Philippe Cohen dans son article, en signalant que le traitement médiatique a débuté par « *une approche plutôt favorable au CPE lors de son lancement.* »

De même, à « Arrêt sur images », Perrine Dutreil remarque que la première mobilisation, du 7 février, « *laisse les JT plutôt septiques* ». « *Dès le lendemain, la fac de Rennes se met en grève, ce qui ne fait l'objet que d'un seul reportage sur place. C'est sur TF1 et c'est deux jours plus tard, encore* ». La semaine suivante, poursuit l'animatrice, « *les JT ne montrent que de brèves images [...] images qui ne font l'objet que de commentaires en « off » dans les JT [...] Il faut attendre la fin du mois de février et attendre en fait que certaines universités parisiennes rejoignent le mouvement pour que l'on voie enfin de vrais reportages sur ce blocus* ».

On peut alors s'étonner, comme dans le cas du Traité Constitutionnel Européen, qu'une fois que le mouvement a forcé, par son ampleur, la porte des médias, on oublie vite l'obstacle qu'ils ont constitué au démarrage, moment crucial. Or le fait que les médias parlent d'un mouvement de contestation quand ils n'ont plus le choix et ne peuvent plus l'ignorer n'est pas une preuve d'« *objectivité* », comme l'affirme Philippe Cohen.

- ▶ S'agissant des distorsions qualitatives, comment peut-on amalgamer dans un même comptage des micro-trottoirs réalisés dans des manifestations, à la porte des universités ou dans des Assemblées générales et les échanges d'arguments dans un débat télévisé ou, plus encore, lors d'entretiens en tête à tête ? Le comptage effectué par Aurélie Windels ne porte-t-il que sur ces débats ou entretiens ou sur la totalité des reportages réalisés à l'occasion des manifestations, incluant les propos saisis sur le vif ?

Pour mesurer la portée des distorsions, encore faut-il prendre en compte la nature des thèmes abordés dans ces prises de parole. Le comptage d'Aurélie Windels porte-t-il strictement sur les arguments contre le CPE ou inclut-il ces autres thèmes dans le temps de parole des « jeunes » (comme par exemple le « blocage » des universités[7]) ?

Enfin, et surtout, ce comptage ne dit rien des conditions de ces prises de paroles qui déterminent (cela vaut pour aussi bien pour les partisans du CPE que pour ses adversaires) le contenu des propos diffusés.

S'agit-il d'un temps de libre expression, où les « jeunes » interrogés peuvent véritablement dire ce qui leur semble important ? Ou bien le temps qui leur est accordé est-il avant tout destiné à leur permettre de répondre à des mises en question (sur leur refus du dialogue par exemple) ? Comment argumenter en 15 secondes ? Que dire selon l'attitude de l'interviewer ? Selon que ses questions coïncident ou non avec celles que se pose son interlocuteur, selon qu'elles revêtent une tournure bienveillante ou prennent la forme d'une mise en demeure, selon la sélection opérée par le journaliste dans les propos au montage, selon la présentation de l'interviewé [8], les réponses n'auront ni la même densité, ni le même poids de conviction. Et, en ce cas, leur durée importe moins [9].

Apparemment Daniel Schneidermann ne se pose guère ces questions préalables avant de s'indigner d'un déséquilibre qu'il présente comme avéré. Le cours de sa propre émission offrait pourtant des indices permettant de relativiser la valeur des chiffres annoncés.

Que Daniel Schneidermann se préoccupe du temps de parole accordé, indistinctement, aux étudiants hostiles au CPE et aux étudiants hostiles au « blocage » des universités est peut-être légitime, mais pour le moins excessif quand la véritable question est d'abord celle des temps et des conditions d'expression de **tous** les protagonistes du conflit.

Peut-être cette attention sélective n'est-elle pas sans rapport avec l'hostilité plus ou moins avouée de l'animateur d' « Arrêt sur images » aux mouvements sociaux qui défient la représentation parlementaire, même dans une démocratie mutilée. Comme le montre un [entretien avec les « colocataires »](#) de son blog. On y apprend que pour Daniel Schneidermann, la possibilité de licenciement sans motif est « une monstruosité », mais que cela ne rend pas pour autant les mobilisations populaires totalement légitimes : « *Moi je crois aux institutions républicaines. [...] Il y a des responsabilités, il y a une constitution, il y a des lois qui sont votées. Et effectivement je trouve ça assez choquant qu'une loi votée par le parlement soit remise en question par la pression de la rue. Parce que la rue... Je veux dire, ça me panique de vivre dans un pays dans lequel la rue a le pouvoir. Je ne veux pas vivre dans un pays dans lequel la rue a le pouvoir. Je veux être à l'abri des institutions républicaines [...] C'est la constitution ! C'est la constitution ! Changeons-la ! Et je suis d'accord pour qu'on la change [...] Mais pour l'instant c'est la constitution ! Donc votons pour des gens qui veulent changer la constitution.* »

Toujours est-il qu'obnubilé par l'apparente unanimité des médias (voir son article dans *Libération*), Daniel Schneidermann « dérape » et « s'emballe » une fois encore quand, sur la base d'un comptage rudimentaire des temps de parole, limité aux seuls étudiants, il décrète que « *quand la médiatisation commence on peut pas dire qu'elle soit franchement équilibrée* » (comme si cet équilibre devait l'emporter sur tous les autres). Avant de s'indigner un peu plus tard : « *ce camembert [...] est quand même incroyable* ».

C'est oublier un peu vite que, de même qu'une seule émission d' « Arrêt sur images » ne suffit pas à discréditer le contenu de toute la série [10], un camembert n'est pas un condensé de toute la production laitière et ne dit rien sur sa valeur nutritive. Pardon : un « camembert » n'est pas un résumé de toute la production médiatique et un test irréfutable de sa qualité.

Arnaud Rindel et Gregory Rzepski

[1] Lire la troisième partie (« des explications en trompe l'oeil ») de l'article [« RER D - Conclusions provisoires : on efface tout et on recommence ? »](#).

[2] Lire ici même : « [CPE : Les grands entretiens de Claire Chazal](#) ».

[3] Déjà relevés dans « [Mobilisations contre le CPE : Quelques commentaires de la presse écrite \(morceaux choisis\)](#) ».

[4] c'est nous qui soulignons

[5] Il est également plausible que l'atmosphère « fin de règne » contribue à quelques retournements éditoriaux comme le laisse entendre le chroniqueur de *Libération*.

[6] Mieux vaut ne pas oublier de citer l'auteur de ce travail « méticuleux » lorsque l'on sait, notamment, que nombre des journalistes les plus en vue tirent parti sans vergogne du travail réalisé par leurs subordonnés, auxquels ils délèguent les tâches les plus fastidieuses (mais souvent les plus décisives). C'est une raison suffisante d'éviter les marques, même involontaires, de mépris. Le nom d'Aurélié Windels est certes cité régulièrement mais très brièvement en plateau. La « forumcière » de l'émission l'a cependant interrogé un peu plus longuement sur son [blog](#) ce qui permet d'avoir quelques précisions sur le travail, effectivement décisif, qu'elle accomplit : « *Mon rôle consiste avant tout à visionner des heures et des heures d'émissions, JT, documentaires (jusqu'à ce que la persistance rétinienne me donne l'impression que David Pujadas dort*

dans mon lit !) et à en extraire ce qui est intéressant pour nos montages. Je dois également proposer des idées de dossiers, trouver des angles de montages et alimenter les dossiers en images en me servant des centaines d'heures de télé stockées dans ma mémoire. Sans oublier la conception de A à Y (le Z étant la présentation en plateau) de l'Infochronon. »

[7] Comme le note par exemple Perrine Dutreil, « *Au moment des premiers affrontements de la Sorbonne, les JT se sont plus intéressés aux violences et aux dégradations qu'au fond même du mouvement* ». Encore un détail qui met à mal l'objectivité de la couverture médiatique et suggère que dès qu'apparaît un élément permettant de décrédibiliser le mouvement il monopolise l'attention.

[8] Au cours de l'émission, l'une des invités, Lorraine Acquier, étudiante en communication à l'université de Montpellier, membre du collectif national SOS Facs bloquées, responsable du mouvement UNI-La Droite universitaire et des Jeunes Populaires 34 (UMP de l'Hérault), explique ainsi pourquoi son étiquette politique n'a pas été précisée par Arlette Chabot lors de l'émission « A vous de juger » diffusée le 16 mars 2006 : « *Arlette Chabot, et la journaliste qui s'occupait aussi de l'émission m'ont dit : est-ce que tu penses que c'est une bonne chose que tu donnes ton étiquette tout de suite, parce qu'on sait très bien que quand on dit dès le départ « jeune et de droite » c'est beaucoup moins crédible c'est... on est plus représentatif, on est plus sincère, on est seulement le bras jeune du gouvernement, donc si tu dis pas... si tu dis que tu es proche du gouvernement, ton discours, qui est pourtant un discours vrai, un témoignage de ce qui se passe dans mon université, les gens diront que c'est pas la réalité, alors que si tu le dis pas, les gens l'écouteront d'une oreille un peu plus objective. Et moi j'ai accepté de ne pas le dire parce que j'ai remarqué ça... [...]* ». A la lumière de ce témoignage, il semble donc évident que nombre de journalistes savent ce qu'ils font, et qu'en étiquetant très distinctement d'autres intervenants, ils peuvent contribuer à décrédibiliser d'emblée leur discours auprès d'une partie de ceux qui les entendent. Autre exemple, dans le même ordre d'idée : le 27 mars 2006, dans son émission matinale sur Europe 1, l'animateur Jean-Marc Morandini choisit d'opposer une représentante d'un syndicat étudiant, la FIDL, hostile à la « réforme » à un interlocuteur qui lui est favorable, mais qui « *n'appartient à aucun syndicat* ». Un tel choix est d'autant moins innocent que Jean-Marc Morandini insiste à plusieurs reprises sur cette absence d'étiquette (« *Karim Jivraj, je le rappelle hein, vous ne faites partie d'aucune organisation syndicale, vous êtes pour le CPE...* »).

[9] Un exemple du (mal)traitement médiatique nous est donné par un reportage réalisé par l'une des membres de l'équipe d'« Arrêt sur images », Christelle Ploquin, et diffusé lors de la même émission. On y voit des étudiants se plaindre face à un journaliste de France 3 que les propos retenus par les journalistes lors de la diffusion de leurs reportages ne correspondent pas nécessairement à ce qu'ils auraient voulu faire savoir s'ils avaient été avertis dès le départ de la durée du reportage : « *On a un message à faire passer. Vous vous arrivez avec un cadre, qu'en plus, la plupart du temps... vous posez comme étant non négociable. [...] ils arrivent, ils nous disent : voilà, on vous pose telle, telle, telle, telle question... vous répondez à telle question. [...] oui mais si ces questions sont mauvaises ? Si on pense qu'on a autre chose à dire que ces questions là ? Parce qu'accepter une question, c'est accepter un cadre.[...] Vous dites pas combien de temps le sujet va durer. Donc nous on va parler pendant une heure, voilà, on va discuter, on sait pas que ça va durer 50 secondes. Si on sait au départ que ça dure 50 secondes on va peut-être se poser des questions sur la façon dont on va le dire !* ».

[10] Il nous est arrivé, à l'occasion de la campagne référendaire notamment ou de la « couverture médiatique de « l'Affaire d'Outreau » de nous appuyer sur de judicieuses observations...